

Un radeau végétalisé sur l'étang de Frégeneuil : mais pour quoi faire ?

Principe :

Les radeaux végétalisés sont composés de modules flottants semi-rigides articulés. Facile à mettre en œuvre, l'opération nécessite un assemblage de la structure sur la berge. Les modules sont recouverts de géonatte pré-végétalisée à l'aide d'hélophytes(*). 18 à 20 plants sont plantés au m². L'ensemble est ensuite déplacé à l'endroit souhaité à l'aide d'une embarcation avant d'être lesté sur corde pour assurer son encrage.

En accord avec la ville d'Angoulême, une première surface de 26m² a été installée avec l'aide des bénévoles de l'AAPPMA d'Angoulême sur le plan d'eau de Frégeneuil.



Assemblage de la structure et pose de la géonatte pré-végétalisée

Fonctionnement :

En se développant à chaque printemps, les plantes vont verdifier le radeau et offrir une zone de refuge pour les animaux. Les radeaux végétalisés permettent la formation d'un réseau alimentaire complexe, grâce notamment aux racines des hélophytes qui se développent sous la surface de l'eau. Parmi ces êtres vivants, les poissons (notamment les juvéniles) et les insectes aquatiques vont notamment trouver un nouvel habitat au sein même des rhizomes.

Véritable zone d'alimentation, de repos et de reproduction, cet aménagement va favoriser la biodiversité et densifier les écosystèmes. En complément, ils ombragent les surfaces d'eau assurant ainsi une diminution de la température de l'eau et la filtration des nutriments en limitant le développement algal.

(*)*Quelques hélophytes utilisées : Populage des marais (Caltha palustris), Iris des marais (Iris pseudacorus), jonc épars (Juncus effusus), salicaire (Lythrum salicaria), menthe aquatique (Mentha aquatica)*

Les différents enjeux environnementaux :

Densifier les écosystèmes

Diminuer la température de l'eau

Offrir des zones refuge

Créer des habitats aquatiques

Favoriser la biodiversité

Limiter l'érosion des berges

Aménager le paysage

Favoriser l'épuration de l'eau



Situation le jour de l'installation du radeau végétalisé (18 janvier 2024)



Situation lors du 1^{er} suivi (11 avril 2024)

D'un point de vue technique, la Fédération de Pêche de Charente a pris attache auprès de l'entreprise « Aquaterra solutions », référente dans la conception de ces radeaux.

Ce radeau végétalisé a été réalisé :

Grâce au financement de :

- 👉 La Fédération de Pêche de Charente
- 👉 La Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF)
- 👉 La Région Nouvelle-Aquitaine

Avec le soutien de :

- 👉 La Ville d'Angoulême
- 👉 L'AAPPMA La Gaule Charentaise

Et la conception par :

- 👉 AquaTerra Solutions, gabions, géoalvéoles et contrôle de l'érosion

Pour faire un peu connaissance, peux-tu nous décrire ton parcours en tant que pêcheur ? Quelles sont les techniques de pêche que tu affectionnes particulièrement et les espèces recherchées ?

JEAN-CLAUDE LASBUGUES
SECRETARE



Lorsque j'étais enfant, les vacances scolaires duraient trois mois, et la famille se retrouvait en été dans un village du Sud Aveyron. Pendant à peu près trois semaines le grand loisir familial, c'était la pêche : mon père et mes oncles partaient de bon matin dans la fraîcheur des fins de nuit d'été pour rejoindre le "Liamou", une "vallée du bout du monde" selon Jean Pierre COMBY, et y traquer les truites à la sauterelle à l'ultra léger. Cette technique diffusée dans la presse halieutique de l'époque par Michel DUBORGEL était simple: une canne Pezon et Michel en bambou refendu, un moulinet Luxor, une réserve de douze centièmes, un Mustad bronzé forgé renversé et deux sauterelles vertes et jaunes... un bon coup de poignet vous propulsait ce leurre à plus de dix mètres pour faire sortir des truites dont la grande majorité maillaient entre 25 et 35 centimètres; les paniers étaient remplis et la fario au menu de tous les jours... inutile de préciser que l'enfant que j'étais y a attrapé le virus de la pêche. L'adolescence vécue autour de mai 1968 m'a éloigné quelques années de la pêche que j'ai reprise pour ne plus la quitter lors de mes études de droit à Limoges... toujours la truite, mais au toc, plus épisodiquement le brochet en Charente au mort manié et aux leurres. Actuellement, je pratique la pêche au toc avec une bande d'amis, dont deux administrateurs, Philippe AGARD et Thierry BRUNEAU, dans des lieux de pêche situés exclusivement dans le Massif central ; la pêche bien sûr mais aussi des retrouvailles épiciuriennes et l'évocation des souvenirs...

Pourquoi as-tu souhaité t'investir en faveur de la pêche de loisirs ?

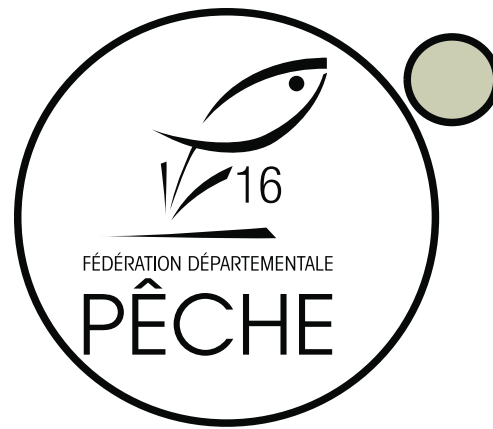
A la fin de mes études universitaires, je me suis tourné vers les métiers du droit et ai été recruté comme stagiaire dans l'étude de François Marcel PENIGNAUD, président historique de la Gaule Charentaise et de la Fédération : il m'a initié à mon métier, mais aussi fait comprendre la noblesse qu'il y avait à s'engager pour la pêche et la protection du milieu aquatique. Je l'ai donc rejoint comme administrateur à l'AAPPMA d'Angoulême à la fin des années 90 et suis devenu président de celle-ci en 2007 avec quelques réalisations qui diversifient l'offre de pêche (carpodrome de Frégeneuil, parcours no kill carnassiers, salmonidés et autres, PDN de plus de 20 KM, introductions du black bass...). J'avais entre temps rejoint le conseil d'administration de la Fédération présidée par Richard IRIARTE au début des années 2000 mais mon activité professionnelle ne me permettait pas de m'investir dans cette dernière autant que je l'aurais souhaité : mon rôle se limitait à donner mon avis sur les problèmes juridiques, faciliter les rapports avec le parquet de l'époque et rédiger certains courriers délicats, notamment en matière de pollution dans les conflits avec Terreal et la papeterie de Veuze.

Quel est ton rôle en tant que bénévole, élu au Conseil d'Administration de la Fédération ?

Sentant la retraite arriver, je me suis un peu plus investi lors du premier mandat de Mathieu LABROUSSE comme premier vice-président et un peu plus encore lors de son second mandat où, désormais retraité, j'occupe la fonction de secrétaire: celle-ci me permet d'être plus en contact avec les réalités passionnantes d'une fédération de pêche, et j'y prends ma part en me préoccupant notamment du problème de la gestion de l'eau qui m'apparaît être celui qui conditionne tous les autres: *pas d'eau, pas de poissons, pas de pêcheurs*. La bataille de l'eau est cruciale, et le parti pris de la judiciarisation adopté par la fédération vis à vis des arrêtés préfectoraux en cette matière me semble être la seule à même de nous permettre d'avancer dans ce domaine et peut être de gagner. Nous sommes craints, la parole des pêcheurs est entendue et écoutée mais il faut assumer de passer pour des "empêcheurs de tourner en rond"...on ne peut pas plaire à tout le monde.

DATES À RETENIR !

- Samedi 8 juin à 5h40** : Ouverture du Sandre sur les plans d'eau de St-Yrieix, Lavaud, Mas-Chaban, Sérail et Frégeneuil
- Lundi 1^{er} juillet à 5h44** : Ouverture de la pêche du Black-Bass sur le plan d'eau de Piquedur (commune de Bors-de-Baignes AAPPMA de Barbezieux)
- Vendredi 30, samedi 31 août et dimanche 1er septembre** : 41^{ème} FOIRE EXPO DE BARBEZIEUX
- Samedi 7 et Dimanche 8 Septembre** : Forum Sport Santé Environnement à l'Espace Carat
- Dimanche 15 septembre** : Fermeture de la 1^{ère} catégorie et de la Truite



BULLE D'INF'EAU

N°10

Ouverture du SANDRE

Sur les plans d'eau de St-Yrieix - Lavaud - Mas-Chaban - Sérail et Frégeneuil

Samedi 8 juin
à 5h40



RETROUVEZ-NOUS LORS DE LA FOIRE EXPOSITION DE BARBEZIEUX : SUR L'ESPACE CHASSE ET PÊCHE

